

Au fil de Deaux...

Parution n° 13—MAI 2012



Dans ce numéro

*Page 1...*Couverture

*Page 2...*Renseignements utiles

État civil

Mot du maire

*Page 3...*Inauguration de l'école

Nettoyons la nature

*Page 4...*Budget municipal

CCRV—Agglo

Prévention du feu

Soyons attentifs

*Page 5...*PLU

Espace ludique et sportif

Sécurité routière

*Page 6...*Concerts

Cinéma

Fête de l'amitié

*Page 7...*APE

A.Deaux Mi No

Traces de Deaux

*Page 8...*Lettre ouverte

M A I R I E D E D E A U X

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

E-mail : mairie.deaux@orange.fr

www.deaux.fr

Le mot du Maire

SCOT et PLU : Quid de Deaux ?

Vous verrez à lecture de ce bulletin le foisonnement des activités portées par les associations du village et l'avancement des projets municipaux.

Conformément à nos engagements initiaux, nous lançons la révision de notre plan d'occupation des sols (POS) en élaborant notre PLU (plan local d'urbanisme).

Ce chantier, nous le conduirons dans le cadre du label «Gard durable » ce qui garantit la plus vaste concertation le temps de son élaboration.

Le prochain PLU aura des conséquences fortes sur le devenir de notre village.

Ce travail a déjà été débroussaillé lors d'une première approche environnementale de l'urbanisme : AEU dont les résultats figurent sur notre site internet.

Élaborer aujourd'hui un nouveau document d'urbanisme se fait dans le cadre du document global porté par le Pays des Cévennes.

Ce projet global (dénommé SCOT) fixe les grandes orientations de développement de notre territoire cévenol.

Pour Deaux, il n'est pas innocent et la lecture attentive des documents actuels (document cartographique, page 5, carte 2.1.2) affiche clairement la volonté de créer une zone d'activités d'envergure dénommée Aéropole...tout un programme.

Le SCOT est soumis en ce moment à consultation. Disponible en mairie ou sur le site internet du Pays, ce projet n'est donc pas encore inscrit dans le marbre mais il indique clairement le poids des enjeux d'urbanisme que nous avons à traiter dans notre PLU.

Vous avez la possibilité d'ores et déjà de vous exprimer directement auprès du Pays mais nous vous proposons d'enrichir les débats en regroupant sur Deaux les avis de chacun :

- Soit en laissant votre avis sur le registre municipal.
- Soit en laissant votre avis sur notre site internet : deaux.fr

Exprimez vous dès maintenant !

ETAT CIVIL

Naissances :

- Louna HUGON GUYOT née le 09.01.2012
- Sarah DONZEL née le 18.03.2012
- Alicia VICENTE née le 4 mai 2012
- Louise GIRARD DUBERGEY née le 5 mai 2012

Bienvenue et meilleurs vœux à toutes les quatre !

RENSEIGNEMENTS UTILES

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi..... 14h00 à 18h00

Mardi..... 9h30 à 13h00

Jeudi..... 13h00 à 16h30

Vendredi..... 8h00 à 12h00

Heures d'ouverture bibliothèque

Mercredi..... 10h00 à 11h30

Vendredi..... 16h30 à 18h

Heures d'ouverture de la déchetterie

Mardi..... 9 h à 12 h

Mercredi... 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Samedi..... 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Ramassage des emballages

(poubelle bleue)..... Le mercredi

Boulangier ambulant « Thiesset »

04 66 83 71 61

Du lundi au samedi, sauf le mercredi

Communauté de communes
de la Région de Vézénobres

Tél : 04 66 83 88 64

Fax : 04 66 83 68 76

Office de Tourisme

Tél : 04 66 83 62 02

Crèche « les petites frimousses »

Tél : 04 66 83 12 67

Numéro utiles

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

Urgence : 112

Samu : 15 Pompier : 18

Centre antipoison : 04 67 63 24 01

SPA (animaux errants) : appeler la mairie

Radio Bleu Gard Lozère 90.2—91.6

Évènements météorologiques

INAUGURATION DE L'ÉCOLE, C'EST FAIT !

Ca y est, après toutes ces années d'attente l'école est inaugurée, opérationnelle, colorée et agrandie.

Comme annoncé dans le dernier au fil de Deaux, l'inauguration a eu lieu le MERCREDI 21 MARS après midi.

Ce moment convivial a reflété notre détermination à donner les meilleures conditions de travail pour l'avenir de nos enfants.



AVANT



APRES

Opération « nettoyons la nature » du samedi 10 mars

Trois groupes de petits et grands Deaugeois se sont partagés la tâche de nettoyer ensemble les abords des différentes voies de notre commune.

Partis à 14 h et de retour entre 16h et 17h, selon l'éloignement des ramasseurs de déchets, ils revinrent avec trois remorques bien remplies.

Malgré le constat positif d'une diminution du volume récolté, par rapport à la précédente opération, cette opération reste indispensable : autant de pollution en moins pour notre cours d'eau et notre terre, et surtout une prise de conscience directe par les enfants qui participent à cette action.

La journée s'est terminée autour d'un goûter bien mérité.

La municipalité remercie les participants (petits et grands) pour leur engagement citoyen.



Impôts et Budget

Pour ce budget 2012,
notre objectif est de continuer les projets
et de gérer au plus près la trésorerie communale.

Les parts communales de la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'habitation ont été votées avec une augmentation faisant passer ainsi :

La taxe sur le foncier bâti est pour 2012 à 6.80 %

La taxe d'habitation est pour 2012 à 6.30 %

Nous restons encore bien en dessous de nos voisins avec les plus bas taux de l'arrondissement. De grandes incertitudes demeurent sur les contributions locales et celles d'état qui seront attribuées à notre budget.

Après toute une phase lourde d'investissements : écoles , électricité, voirie, sécurité routière , nous allons maintenant concentrer nos actions sur l'aménagement du petit stade , la résorption des remblais illégaux de la ZAC et l'établissement de notre PLU.

Prévention incendie

Notre village est exposé au risque d'incendies, et c'est pour cela que le Conseil général a poursuivi le débroussaillage des abords de la départementale .

De la même manière les habitants sont tenus de respecter l'arrêté de débroussaillage des abords de leurs maisons que ce soit dans les secteurs urbains ou ruraux.

Toutes les informations sur vos obligations sont sur le site : Deaux.fr ou sur des brochures disponibles en mairie.

Il est conseillé également de dégager les voies de circulation en taillant vos arbres mitoyens.

Vous voulez brûler vos végétaux en tas dans votre jardin ?

Vous êtes tenus en cette période de le déclarer en mairie.

Vous pourrez alors le faire à condition que le vent soit inférieur à 20km/heure.

Tous les détails ainsi que le formulaire sur le site internet deaux.fr et en mairie.

Tableau de périodicité de l'usage du feu (sauf si arrêté préfectoral contradictoire) :

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	15 Juin	Juillet	Août	15/sept.	Octobre	Novembre	Décembre
	Brûler des végétaux coupés	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration			INTERDIT			Possible (*) sans déclaration			
Brûler des végétaux sur pied	Possible (*) avec déclaration			INTERDIT			Possible (*) avec déclaration					

CCRV ou future aggro ?

Malgré un rejet massif des communes de la CCRV au projet de réforme des collectivités territoriales proposé par le préfet (14 contre et 2 pour), la constitution d'une future agglomération de 50 communes se précise...

Max Roustan souhaite pour le 1er janvier 2013 la fusion des 4 intercommunalités : aggro d'Alès, communauté d'Anduze (sauf Cardet), Mont Bouquet, CCRV et des communes venant d'autres intercommunalités. Le Préfet prendra l'arrêté de périmètre de 50 communes au mois de juin ou juillet 2012, et les communes auront 3 mois pour se prononcer pour ou contre ce périmètre. Il faut l'accord de 25 conseils municipaux pour entériner ce périmètre.

De nombreuses questions restent posées dans le cas de la constitution d'une agglomération à 50 communes :

- Gouvernance : nombre de délégués par commune...
- Compétences : scolaire, crèches, éclairage public, ordures ménagères, office de tourisme, assainissement, culture, bâtiments publics...
- Fiscalité...
- Transferts financiers

À suivre....

SOYONS ATTENTIFS :

Pour le bon fonctionnement de notre commune et le respect de chacun, prenez notes de quelques constatations qui ont fait l'objet de plaintes :

- Poubelle et boîte à lettres incendiées
- Dépôts sauvages illicites
- Bris de tuiles sur le toit de la mairie
- Irrespect de l'urbanisation

Restons citoyens !

Pour les foyers reliés au tout-à-l'égout et pour permettre le bon fonctionnement de notre station d'épuration :

veillez à ne pas jeter dans le circuit des eaux usées tous types de lingette (fibres non solubles dans l'eau).

PROJETS EN COURS

EXTRAIT DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL prescrivant la révision du POS valant élaboration du PLU Gard Durable et définissant les modalités de la concertation

.....
Le PLU est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune. C'est un document de planification et de projet exprimant sur le territoire de la commune, le projet d'urbanisme de la collectivité locale en matière de développement économique, social et environnemental à court et moyen terme.

La commune a souhaité l'appui spécifique du Conseil Général du Gard et rentre donc dans la démarche qualité « **label PLU Gard Durable** ». Elle a dès à présent engagé dans le cadre d'une démarche AEU®, une réflexion préalable permettant aujourd'hui de motiver la révision du document d'urbanisme.

...la révision du PLU est rendue nécessaire en raison de :

- L'intérêt pour la commune de reconsidérer le contenu du POS actuel,
- L'intérêt de redéfinir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune.
- D'assurer le maintien et renforcement de l'identité du village favorisant un cadre de vie agréable pour l'ensemble de la population et préserver la qualité architecturale de la commune tout en assurant les principes de mixité et de solidarité sociale et urbaine,
- De maîtriser la consommation d'espace en étudiant les potentialités foncières en zone urbanisée en densifiant de façon raisonnée dans un principe d'équilibre et développant de nouvelles formes urbaines en harmonie avec l'identité du village,
- De préserver/valoriser les paysages, la biodiversité et les milieux naturels tout en définissant les continuités écologiques bases de la trame verte et bleue, et prenant fortement en compte les espaces forestiers et agricoles,
- De maîtriser et réduire l'exposition aux nuisances et aux risques (Plan d'Exposition au Bruit lié à la présence de l'aérodrome, risques inondation, ruissellement, feu de forêt) notamment en adaptant l'urbanisation et le type de bâti à développer,
- De réduire et sécuriser les déplacements en valorisant l'espace central de la commune, développant des services de proximité, optimisant la localisation des équipements publics, le stationnement et en assurant la sécurisation des cheminements piétons.
- De préserver la ressource en eau, maîtriser l'assainissement, en cohérence avec les EPCI compétents, développer les énergies renouvelables.

... Délibération complète sur www.deaux.fr

ESPACE LUDIQUE et SPORTIF au CŒUR du VILLAGE

La clôture est maintenant reliée à celle de l'école, pour former un espace de vie au cœur du village.

Ce projet d'aménagement fera l'objet de concertation de la population dans le cadre de l'élaboration du PLU et se réalisera en fonction des possibilités budgétaires de la commune.

SECURITE ROUTIERE (suite)

La vitesse excessive dans le village nécessite des aménagements.

L'étude est réalisée et les demandes de financements sont en cours pour une nouvelle tranche de travaux de mise en sécurité sur :

- la route de Vézénobres,
- le chemin de l'école,
- le chemin de Campagnac,
- le chemin de St Etienne.

à suivre en fonction du montant des subventions obtenues.

CONCERTS

VENDREDI 15 JUIN à partir de 20 h 30

Tout au long de l'année des spectacles de qualité sont proposés par la scène culturelle « les Camis'Arts », grâce au soutien du Conseil Général et à la volonté des élus de la CCRV. En 2012, treize spectacles sont programmés ou ont eu lieu dans les communes de la Communauté des communes de la région de Vézénobres.



Dans ce cadre de programmation, Deaux reçoit le concert des groupes NIKITA et LAZULI.

NIKITA Quartet est de la région de Nîmes, c'est un groupe de fusion latino et il assurera la première partie de la soirée dès 20H30.

Pour tous ceux qui l'ignorerait encore, LAZULI a maintenant une dimension internationale et ces artistes habitent ou ? à Deaux ! Alors, plutôt que d'aller en Allemagne, en Angleterre ou au Mexique pour les écouter, rendez vous à Deaux le vendredi 15 juin...

(plus de précisions sur : www.lazuli-music.com)

Dominique Leonetti au chant et aux guitares, Claude Leonetti à la Léode, Gédéric Byar aux guitares, Romain Thorel aux

claviers et au cor d'harmonie, Vincent Barnavol à la batterie et au marimba, ces cinq gars de chez nous, s'arrêtent un instant chez eux.

Renseignements : 06 80 90 47 89

Billetterie sur place, 5 € adultes et 3 € enfants de moins de 12 ans.

En cas de mauvais temps repli à la salle Charles Pagès à Vézénobres

CINEMA **« Sous les étoiles »**

VENDREDI 13 JUILLET
 à 22 h 30

Des films récents sont proposés par Cinéplan et la participation communale permet des projections à domicile.

En juillet 2011, nous avons pu voir « la fille du puisatier » et en mars 2012 « le chat potté ».

Vous serez informés du choix du film très prochainement !
Retenez d'ores et déjà cette soirée « sous les étoiles » !

Tarifs : 3€50 ou 5€ si film 3D

FETE DE L'AMITIE

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

Incontournable « fête de l'amitié », organisée le premier samedi de septembre, elle donne le départ de la rentrée, d'une nouvelle saison.

Pour y participer, des affiches et des informations vous parviendront au mois d'août.

La convivialité de l'organisation précédente nous invite à poursuivre dans la même voie :

- Pétanque,
- Jeux pour les enfants,
- Apéritif dinatoire,
- Soirée dansante.

Des nouvelles de l'Association des Parents d'Elèves de notre école.

L'année n'est pas encore terminée pour les élèves ...et les parents d'élèves !

Après un superbe loto organisé le 04 février dernier, les enfants ont défilé le 17 mars accompagnés du traditionnel char de carnaval qu'ils avaient eux même décoré. Les parents sont de plus en plus nombreux à jouer le jeu et à venir déguisés, pour le plus grand bonheur des enfants et de l'équipe organisatrice !



Après la tournée des brioches du 11 mai le rendez vous est donné pour la kermesse le samedi 30 juin.
Au programme : des jeux pour les enfants à partir de 15h (les grands peuvent emmener leur jeux de boules de pétanque...)
et buvette ouverte pour se désaltérer ou prendre un en cas.
Le spectacle proposé par les enfants se tiendra à 19h suivi d'un repas convivial avec pailla au menu ou la possibilité de manger des sandwiches avec saucisses grillées.

Tous les deauxois sont, bien entendu, invités à se joindre à nous pour cette journée de fête !

Vous pourrez vous inscrire au repas à l'aide des coupons que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres ou auprès de Marylin au 06.79.89.01.35. Merci d'avance !

Le samedi 16 juin, A.Deaux Mi No organise une soirée avec Daniel Rol, le Johnny Hallyday alésien.

Dans le cadre de sa dernière animation annuelle, L'association A. Deaux Mi No propose un programme varié pour sa journée du 16 juin :

- Dès 14h30 : Expo-vente organisée par l'atelier artisanat ;
- Vers 15h : Initiation au Disc-Golf (il se joue comme le golf, mais au lieu de lancer une balle à l'aide d'un club, le joueur lance un disque (frisbee) à la force du bras en direction de la cible ;
- Vers 17h30 : Présentation des sections Qi Gong et gymnastique enfants ;
- La soirée sera animée, à partir de 20h, par Daniel Rol, chanteur musicien très connu dans la région. Avec son look à la Johnny, Daniel nous interprétera un SHOW HAL-LYDAY ;
- Restauration sur place, (Buvette, grillades et sucré-salé) ;

Faites passer le message autour de vous et venez nombreux vous associer à ce beau moment de joie et de fête !

A. DEAUX MI NO

« MARCHÉ DU 1^{ER} MAI »

Toujours aussi chanceux pour ce qui est du temps, les Deauxois ont effectué quelque 7.5 km de randonnée familiale le mardi 1^{ER} Mai. Marche au cours de laquelle ils ont pu découvrir 3 capitelles (ou bories) ainsi qu'un magnifique barrage sur la Droude, situé dans les bois de la commune.



A l'heure du repas chacun a pu apprécier les entrées et les desserts de tout un chacun puisque toutes les préparations sont mises en commun, ainsi que la traditionnelle omelette géante préparée par l'association A DEAUX MI NO.

Sur les lieux du pique nique une très sympathique famille de fauconniers, Aurelie 16 ans et ses parents Isabelle et Alain sont venus gracieusement nous faire découvrir, avec cette passion qui les anime quelques uns de leurs rapaces. Un hibou Grand Duc avec ses magnifiques yeux orange, une buse de Harris ainsi qu'un Aigle Royal majestueux.



Belle après midi ensoleillée et riche en partage avant les 3 km du retour et un repos bien mérité.

LES TRACES DE DEAUX

Bravo et à l'année prochaine !

Malgré une météo espiègle, la course pédestre des Traces de Deaux a pu se dérouler dans de bonnes conditions, le 29 avril avec 350 participants.

Grand succès également pour l'organisation du réveillon avec 80 adultes et 26 enfants.

Merci à l'association.

Merci au Midi Libre pour sa « une » en pleine page.

Et, à l'année prochaine !



DEMISSIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Comme vous avez pu le lire au fil de nos bulletins municipaux, de nombreux élus ont été frappés par le virus de la « démission ».

Carole CHEVALIER puis Valérie BEAU ont démissionné de leur mandat de conseillère municipale.

Puis deux adjoints, Robert CHAUZAL et Charles TABONE ont abandonné leur charge d'adjoint. D'autres élus avaient un temps manifesté leur désir de démissionner, puis y ont renoncé. Enfin, certains préfèrent ne plus assister aux diverses réunions et conseils municipaux.

Ces démissions n'ont pas été faciles à prendre. Nous avons pris notre rôle au sérieux et nous n'avons jamais ménagé ni notre peine ni notre temps. Mais pour gérer des dossiers, régler des affaires il faut en avoir tous les éléments, tous les documents, toutes les informations permettant de les mener à leur terme.

Or nous n'avons jamais pu disposer de toutes ces conditions pour travailler, puisque notre maire, malgré sa grande disponibilité et ses grandes qualités humaines n'a jamais su ou n'a jamais voulu créer les conditions de travail en équipe, nous communiquer les informations qu'il recevait et nécessaires au traitement des dits dossiers.

Il n'est jamais très agréable de travailler à la réalisation d'une affaire dans le sens choisi par le conseil municipal et s'apercevoir ensuite qu'elle a été menée différemment. Ce n'est pas acceptable, également, d'apprendre par la population que certaines décisions ont été prises sans aucune concertation.

Les alertes ont été nombreuses et souvent très orageuses pour tenter de faire évoluer les conditions de travail et le climat entre notre maire et son équipe. Nous n'y sommes jamais parvenus.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que nous avons tous été élus sur la même liste.

Considérant que les conditions n'étaient pas réunies pour nous permettre de travailler dans un climat de confiance, facteur essentiel pour que celui-ci soit fait correctement, nous avons préféré renoncer à cautionner des décisions qui n'étaient pas celles du conseil municipal.

Mais comme le dit notre maire dans son « mot » sur le bulletin municipal « au fil de DEAUX » n°11, nous « veillerons personnellement aux diverses activités du Conseil Municipal » et sur les choix qui seront faits pour notre village.

Ce billet d'humeur n'est pas dirigé contre François Ferrier en tant que personne, que nous pensons sincèrement serviable et dévoué, mais contre sa fonction de Maire, assez éloignée des principes démocratiques.

Nous vous devons cette explication et sachez bien que ce n'est pas la tâche qui nous effrayait car nous étions parfaitement disponibles, libres de toutes autres contraintes et déterminés à l'accomplissement de la mission que vous nous aviez confiée.

Valérie Beau-Carole Chevalier-Charles Tabonne-Robert Chauzal